

Concertation Programme K6

# Atelier n°2 « enjeux environnementaux »

17 MAI 2022



# Tribune

## **EQIOM :**

- David Coulon, directeur de l'usine de Lumbres
- Luc Cousin, directeur du Programme K6
- Sylvain Codron, responsable environnement

## **Garante de la Commission nationale du débat public (CNDP) :**

- Anne-Marie Royal

# Déroulé de la réunion

De 18h à 20h30

- **Le Programme K6 et la concertation préalable**
- **Tables rondes thématiques : nuisances, surveillance, eau-biodiversité-carrière**
- **Conclusion**

# 1

## Le Programme K6 et la concertation préalable

# La concertation préalable

Une démarche en amont du dépôt des **dossiers administratifs** :

- **Améliorer le projet** en tenant compte des contributions des participants
- Travailler à **l'insertion territoriale** de la future usine

Une **saisine de la CNDP** décidée par EQIOM afin de :

- Présenter les **caractéristiques** d'un projet ambitieux et innovant
- Permettre à toutes les parties prenantes **de s'informer et de s'exprimer**

Une démarche **encadrée par la CNDP** :

- Placée sous l'égide de **deux garant.e.s** indépendant.e.s désigné.e.s par la CNDP
- **Donne lieu à un bilan et à une reddition des comptes** par EQIOM





LA

commission  
nationale du  
débat public

CNDP

MA PAROLE A DU POUVOIR

# Qui sont les garants ?

Anne-Marie Royal

[anne-marie.royal@garant-cndp.fr](mailto:anne-marie.royal@garant-cndp.fr)

Jean-Michel Stievenard

[jean-michel.stievenard@garant-cndp.fr](mailto:jean-michel.stievenard@garant-cndp.fr)

## Garantir...

- *la qualité et la sincérité des informations diffusées*
- *la possibilité de s'exprimer librement et par des moyens variés*
- *le respect des principes et valeurs d'une démarche de participation du public*

*Les garants ne prennent pas partie sur le fond du projet !*

# Vidéo du Programme K6

[Consulter la vidéo](#)



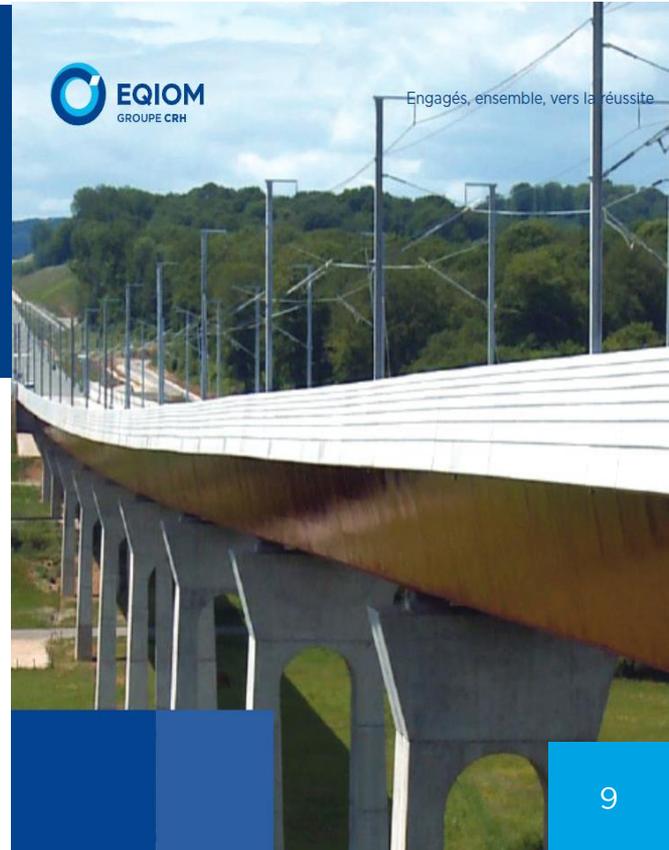
# Objectifs du Programme K6

Approcher la  
**neutralité  
carbone**

**Augmenter la  
capacité de  
production**

Inscrire la  
cimenterie de  
Lumbres dans **une  
nouvelle stratégie  
industrielle**

- **Un four en voie sèche pour gagner 35% d'efficacité énergétique**
- **Réduire de 20 % les émissions de CO2 à la tonne produite puis de 90 %**
- **1 100 000 tonnes de clinker / 650 000 tonnes actuelles**
- **Pérenniser l'activité**



# Le Programme K6

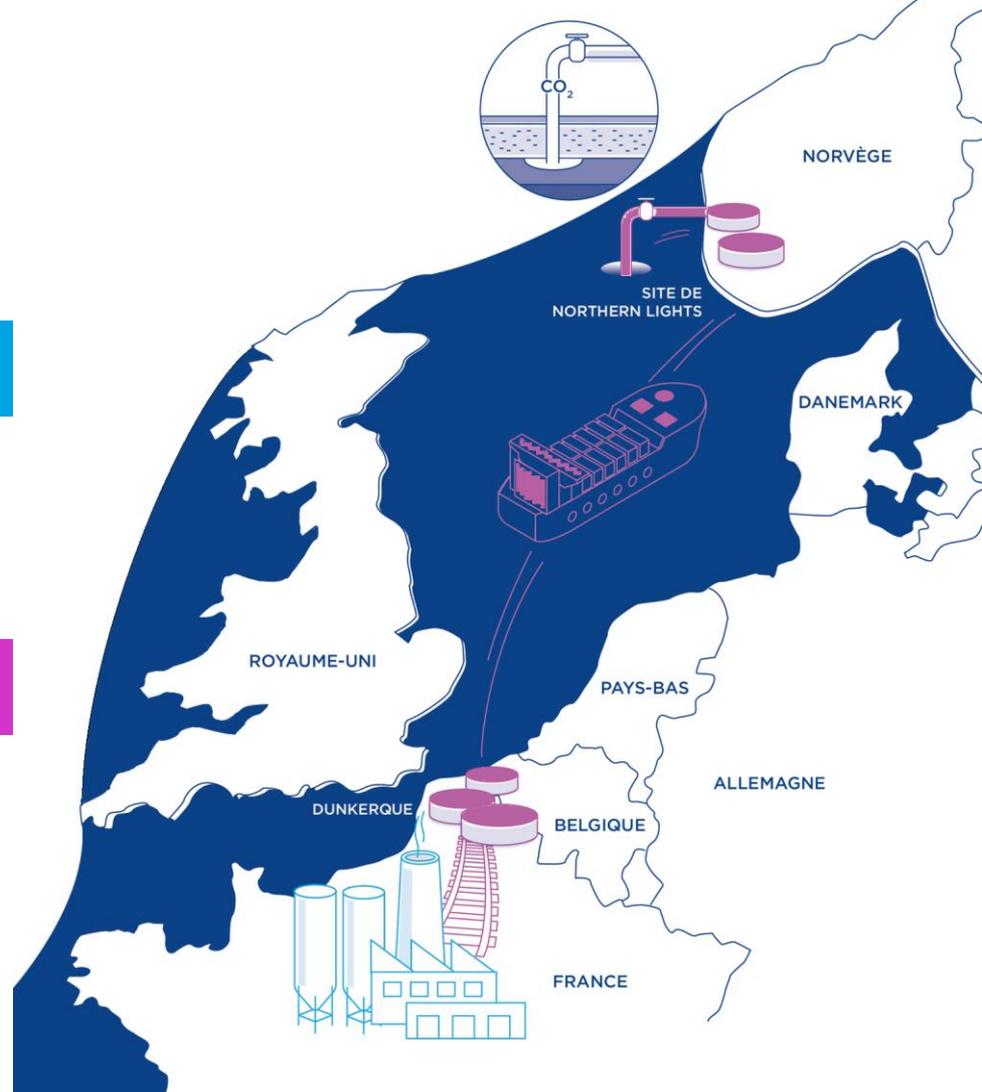
Un projet en deux temps

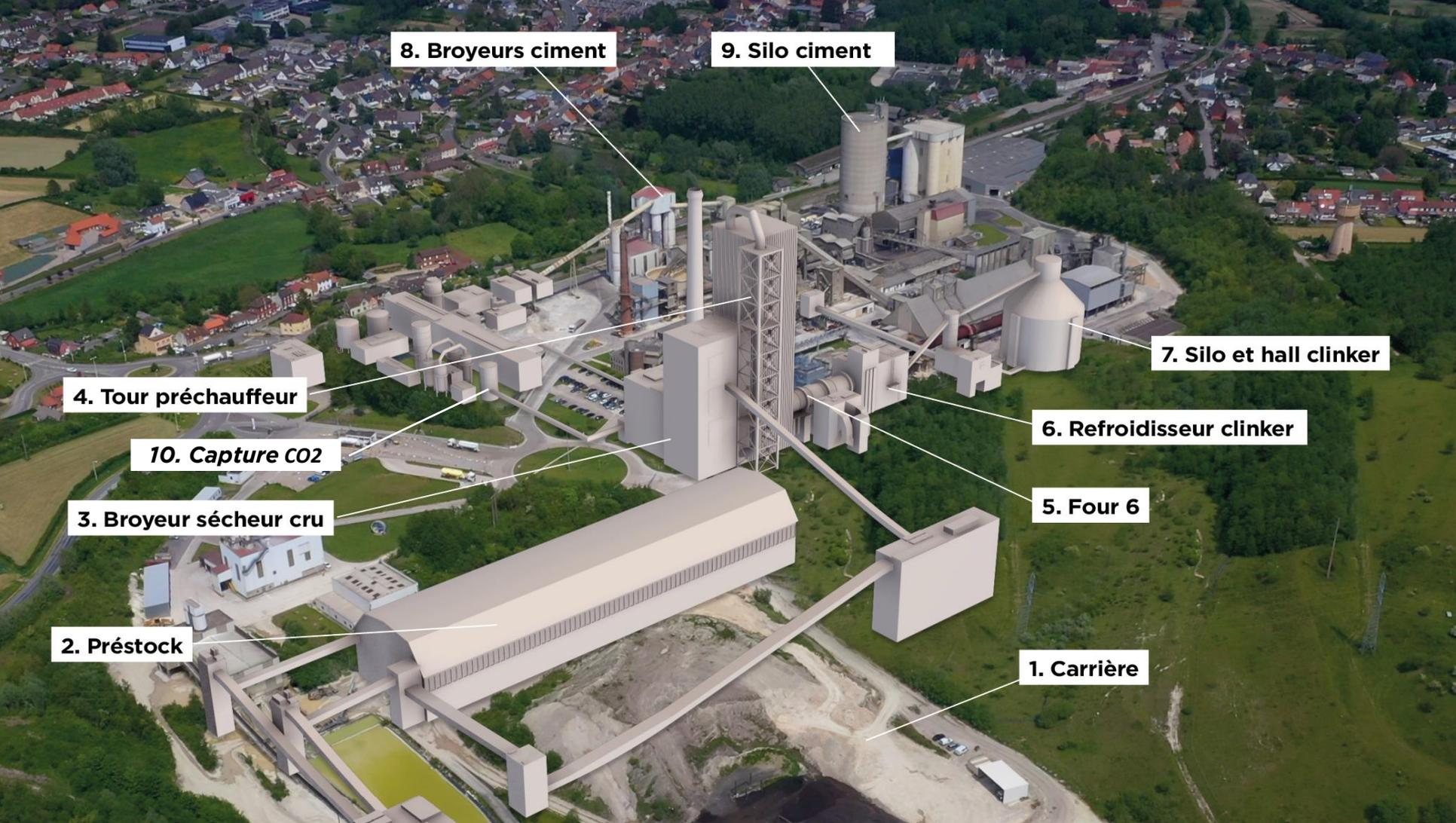
## PHASE 1

Création d'un **nouveau four de cuisson du clinker**

## PHASE 2 (conditionnelle)

Mise en œuvre d'une **solution de captage-stockage du dioxyde de carbone**





8. Broyeurs ciment

9. Silo ciment

7. Silo et hall clinker

6. Refroidisseur clinker

5. Four 6

1. Carrière

4. Tour préchauffeur

10. Capture CO2

3. Broyeur sécheur cru

2. Préstock

# Effets attendus du nouveau four

## Forte réduction des émissions à la tonne produite de clinker

- **20 % par tonne de CO<sub>2</sub>**  
(+36 % avec l'augmentation de la production)

- **40 % par tonne d'oxydes d'azote**

(0 % avec l'augmentation de la production)

- **80% par tonne de dioxydes de soufre**

(- 66 % avec l'augmentation de la production)

Augmentation de l'extraction de matériaux :

**1,7 million de tonnes/an**

contre 1 million/an actuellement

Élévation de la taille de la tour du four à

**110 mètres de haut,**  
soit 30 mètres de plus que la cheminée la plus haute du site actuel

Augmentation de la quantité de combustibles valorisés

**250 000 tonnes/an**  
contre 140 000/an actuellement

Augmentation du nombre d'emplois indirects

**400 emplois indirects**  
contre 250 actuels

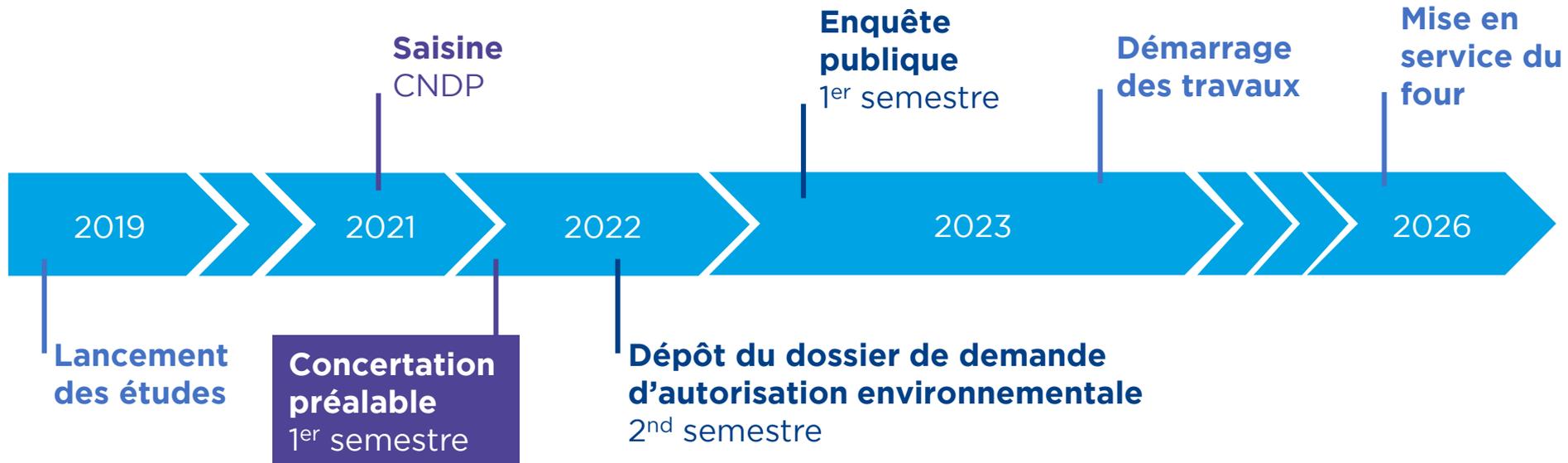
Augmentation du transport routier local avec  
**250 camions/jour contre 180 actuels**

Baisse de la consommation d'eau

**- 50 %**  
**200 000 m<sup>3</sup> économisé**

# Mise en œuvre du nouveau four

Coût et calendrier prévisionnel



Un investissement > 200 millions d'euros

# 2

## Tables rondes thématiques

# Principes des tables rondes

- Durée : 1h30
- Toutes les 30 minutes, les intervenants changent de table
- 3 tables thématiques :
  - N°1 : Nuisances (bruit, odeurs, poussières)
  - N°2 : Surveillance environnementale
  - N°3 : Eau, carrière et biodiversité

# Les tables rondes

## Table n°1 : Nuisances (bruit, odeurs, poussières)

EQIOM

Quelles sont les nuisances générées par une cimenterie ?  
Quelles solutions pour y remédier ?

## Table n°2 : Surveillance environnementale

EQIOM, EVADIES,  
DREAL

Comment une usine est-elle surveillée ?  
Quelle information du public sur la surveillance environnementale ?

## Table n°3 : Eau, biodiversité et carrière

EQIOM, SMAGEAA,  
AXE SOCOTEC

Quel est l'état de la biodiversité ? Quelle est la situation du bassin versant ? Quel développement pour la carrière ?

# Table ronde n°1 : nuisances

# Bruit

- **Les principales sources de bruit** : convoyeurs, broyeurs, ventilateurs, transports
- Situation future :
  - Les nouvelles sources de bruit sont plus éloignés des habitations que les installations actuelles qui seront arrêtées.
  - Étude bruit réalisée pour que les installations du nouveau four ne génèrent pas de bruit supplémentaire par rapport à la situation actuelle
  - **Objectif : diviser par 2 les niveaux de bruit actuels**

# Odeurs

- Situation actuelle : des émanations occasionnelles liées au **dioxyde de soufre** (SO<sub>2</sub>) présent dans les fumées des fours
- Situation nouveau four : un four plus performant qui permettra de **réduire de 66 % les émissions de SO<sub>2</sub>** (80 % à la tonne de clinker produite) **soit un impact divisé par 3**
- Une cheminée plus haute qui assurera une **meilleure dispersion des rejets atmosphériques**

# Poussières

- **Poussières canalisées :**

- Directement captées à la sortie du four et des broyeurs par des filtres
- Des investissements récents sur les fours existants pour améliorer l'efficacité des filtres à manches
- Des dispositions directement intégrées au nouveau four

- **Poussières diffuses :**

- Liées à la manipulation de matières à l'extérieur, aux dépôts sur le sol remis en mouvement par les circulations, au chargement des camions et des wagons, aux fuites sur certains bâtiments...
- Mesures actuellement mises en place : nettoyage régulier des voiries internes
- Programme K6 : des installations existantes seront remplacées par de nouvelles plus modernes et spécialement conçues pour éviter toute dispersion

# Table ronde n°2 : surveillance

# ICPE et Seveso

- **ICPE** : Installation classée pour la protection de l'environnement
  - Exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances
  - Des installations soumises à des réglementations spécifiques et à une surveillance étroite
- **Classement Seveso** : classement supplémentaire pour certaines ICPE qui stockent et/ou utilisent des substances dangereuses

# Classement Seveso de la cimenterie

- Classement Seveso seuil haut en raison du **stockage de plus de 20 tonnes de combustibles liquides** (huiles et solvants usagés)
  - Des exigences accrues pour la conception des installations et l'exploitation au quotidien
  - Une réactualisation régulière de l'étude de dangers (tous les 5 ans)
  - Un plan d'opération internet (POI) et un plan particulier d'intervention (PPI) testés et mis à jour tous les 3 ans
- Risque d'explosion lié au stockage de combustibles liquides : **les zones d'effet ne sortent pas des limites du site**
- **Impact du Programme K6 sur le classement Seveso :**
- Les combustibles liquides seront utilisés dans le nouveau four : **maintien du stockage sur site et donc du classement Seveso**

# Le processus d'autorisation

- **Réalisation des études** : identification des impacts, définition des mesures en tenant compte de Meilleures technologies disponibles
  - Étude d'impact (environnements physique, humain, naturel)
  - Étude de dangers (phénomènes dangereux)
  - Évaluation des risques sanitaires
- Constitution d'un **dossier de demande d'autorisation environnementale**, instruit par les services de l'État (DREAL, ARS, etc.) et des autorités indépendantes (autorité environnementale)
- **Enquête publique**
- **Consultation du CODERST** du Pas-de-Calais
- **Délivrance de l'autorisation environnementale par le Préfet** : arrêté préfectoral précisant les mesures de surveillance

# La surveillance d'une ICPE

- Des règles édictées dans un **arrêté préfectoral**
- **Contrôles en continu réalisés par EQIOM** et transmis aux services de l'État :
  - Niveaux de rejets atmosphériques en sortie des cheminées des fours 4 et 5 (< 60 h de dépassements sur une année pour un fonctionnement de 7500 à 8000 h)
  - Collecteurs des retombées de poussières (Jauges Owen)
  - Qualité de l'eau rejetée dans le Bléquin
- **Inspections programmées ou inopinées par la DREAL :**  
**3 inspections** en 2021 à Lumbres
- Des résultats présentés chaque année en **Commission de Suivi de Site**
- **Des mesures complémentaires de biosurveillance**

# Retombées poussières (jauges owen)

- Objectif : < 500 mg/m<sup>2</sup>/j

	ANNEE 2021											
	J.O Michel				J.O Prud'homme				J.O CCPL			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>Retombées de poussières (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	371	192	56	367	246	160	84	213	451	590	18	269
<b>Teneur en CaO (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	6,1	3,3	2	7,3	2,63	2,94	5,00	0,85	0,22	2,31	0,56	0,36



# Biosurveillance métaux et dioxines

(depuis plus de 15 ans)

Un programme de mesures de l'impact sur la biosphère des retombées atmosphériques de dioxines/furannes et de métaux a été mis en œuvre dans l'environnement de la cimenterie EQIOM de Lumbres. Ce programme est mené dans le cadre de l'application de l'arrêté du 20/09/2002 et plus particulièrement dans le cadre de la surveillance des retombées au voisinage de l'installation.



Bryophytes



Graminées

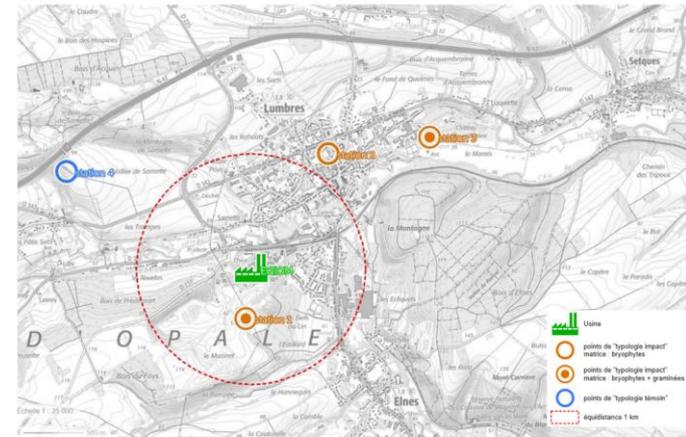


Figure 2. Plan général du positionnement des points de mesures

## ■ Conclusion

Les mesures réalisées en 2021 dans l'environnement de la cimenterie traduisent l'absence d'impact significatif de l'activité de l'usine ; les teneurs mesurées étant majoritairement dans la gamme des teneurs habituellement observées dans l'environnement en l'absence de source émettrice locale.

# Table ronde n°3 : eau, biodiversité et carrière

# Une baisse de la consommation d'eau



## VOIE HUMIDE

PRÉPARATION DU CRU



EAU



CUISSON



VAPEUR D'EAU



CLINKER

## VOIE SÈCHE

PRÉPARATION DU CRU



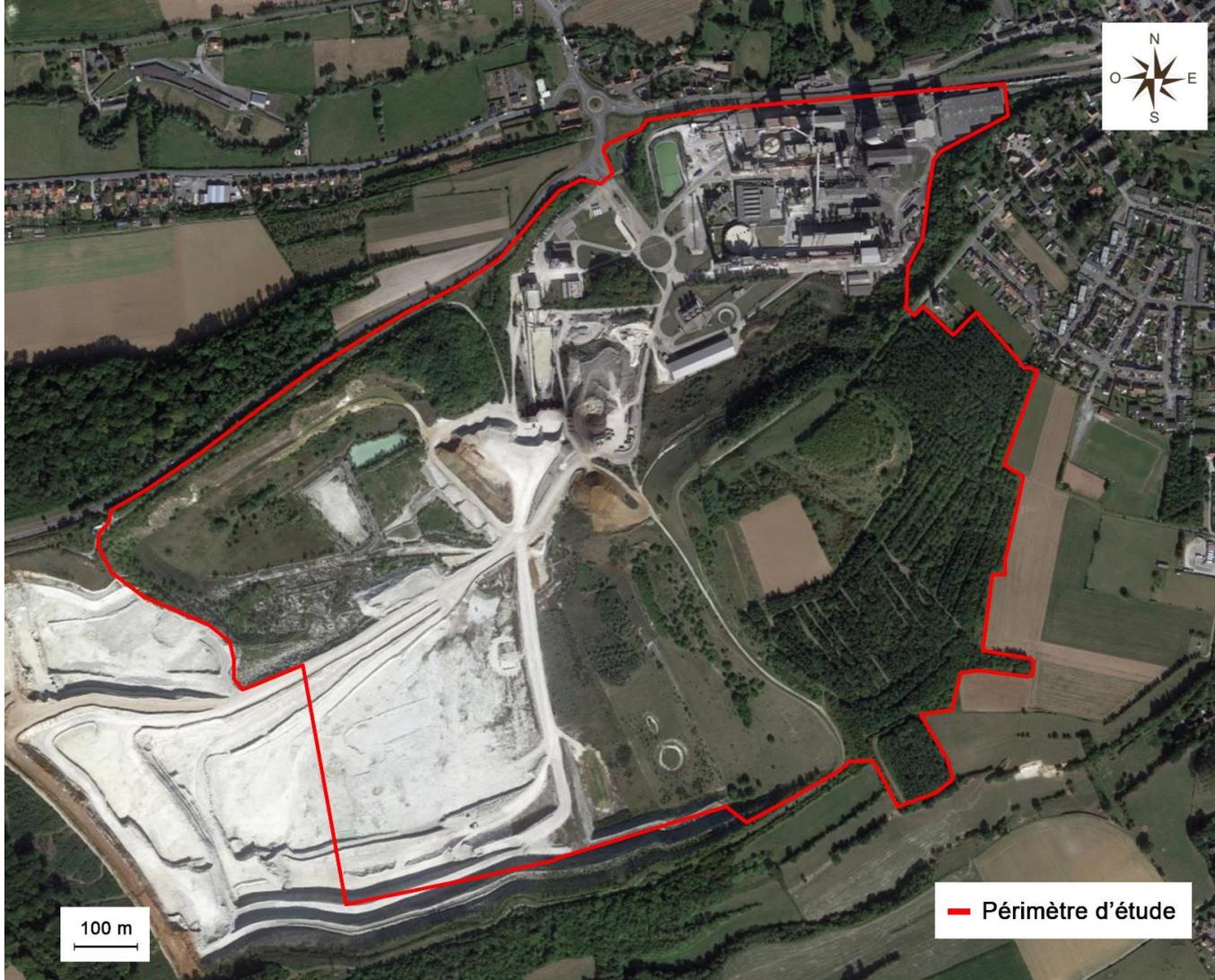
CUISSON



VAPEUR D'EAU



CLINKER



100 m

 Périmètre d'étude



— Périmètre d'étude

**Habitats présents dans l'aire d'étude :**

22.1 - Eaux douces

31.8 - Fourrés

41. Forêts caducifoliées

82.1 - Champs cultivés

84.2 / 84.3 - Haies / Bosquets

85.31 - Jardins ornementaux

86.3 - Sites en activités

86.41 - Carrières

87.1 - Friches herbacées

Chemins





- Périmètre d'étude
- Murin d'Alcaothé (*Myotis alcaothoe*)
- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- Séroline commune (*Eptesicus serotinus*)
- Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)
- ▲ Grenouille agile (*Rana dalmatina*)
- ▲ Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)
- Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*)
- Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)
- Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- Buse variable (*Buteo buteo*)
- Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)
- Goéland argenté (*Larus argentatus*)
- Goéland brun (*Larus fuscus*)
- Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)
- Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)
- Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)
- Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)
- Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
- ▼ Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)
- ▼ Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*)
- ◆ Argus frêle (*Cupido minimus*)



# Synthèse des enjeux environnementaux

- **Enjeux forts :**

- Amphibiens / Deux espèces protégées recensées – Mares au Sud de l'aire d'étude

- **Enjeux modérés :**

- Oiseaux / 14 espèces patrimoniales recensées – Fourrés et boisements de l'aire d'étude favorables à la nidification de certaines de ces espèces
- Mammifères / 5 espèces de chiroptères recensées – Absence de gîte avéré – Lisières arborées utilisées comme zone de chasse et couloir de déplacement
- Flore / 2 espèces protégées et 2 espèces menacées recensées

- **Enjeux faibles :**

- Habitats / Absence de milieux présentant un intérêt communautaire prioritaire. Habitats pouvant évoluer en landes et pelouses calcaires
- Insectes / 1 espèce menacée au niveau régional

- **Enjeux nuls :**

- Reptiles / Aucune espèce inventoriée

# Impact du Programme K6 sur la carrière

- Une augmentation du prélèvement de 1 million de tonnes par an à **1,7 million de tonnes par an**
- Des réserves **pour les 30 prochaines années** (incluant nouveau four) dans la configuration actuelle de la carrière
- **Pas d'impact du Programme K6 sur les conditions d'exploitation**
- Une **carrière autorisée jusqu'en 2032**
- Un **gisement garanti au-delà**, compte tenu de la géologie favorable





293.88 m

558.99 m

# Après l'exploitation de la carrière

- Des secteurs exploités par le passé ont déjà été requalifiés
- Pas de remblaiement prévu
- Une poursuite du travail engagé avec le Conservatoire des espaces naturels pour le réaménagement naturel de la carrière

## Les espaces réhabilités de la carrière de Lumbres, un paysage façonné par l'Homme

Devant vous, ces coteaux calcaires abritent une biodiversité remarquable que le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France préserve avec la plus grande attention, en partenariat avec l'entreprise EQIOM, propriétaire des lieux.

Dans ce paysage, tu peux reconnaître des éléments naturels et d'autres façonnés par les activités humaines.



Voici la liste des éléments à repérer sur l'image. Associe chaque proposition à une lettre de l'alphabet...

- |                                 |                          |                        |                          |
|---------------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| 1. Ajonc d'Europe :             | <input type="checkbox"/> | 5. Fourré d'arbustes : | <input type="checkbox"/> |
| 2. Boisements :                 | <input type="checkbox"/> | 6. Front de taille :   | <input type="checkbox"/> |
| 3. Clôture du parc à pâturage : | <input type="checkbox"/> | 7. Pylône électrique : | <input type="checkbox"/> |
| 4. Coteau calcaire :            | <input type="checkbox"/> | 8. Roche calcaire :    | <input type="checkbox"/> |

Classe ensuite ces propositions :

1. Éléments naturels du paysage ?
2. Éléments façonnés par les activités humaines ?

### Que pouvez-vous observer ici ?

Sans exhaustivité, ont déjà été observées sur le site...



### Parmi les espèces présentes...



# CONCLUSION

# LES GARANT.E.S

Anne-Marie ROYAL

[anne-marie.royal@garant-cndp.fr](mailto:anne-marie.royal@garant-cndp.fr)

Jean-Michel STIEVENARD

[jean-michel.stievenard@garant-cndp.fr](mailto:jean-michel.stievenard@garant-cndp.fr)



MA PAROLE A DU POUVOIR

# Concertation préalable

De nombreux moyens pour s'informer et s'exprimer



## Les rencontres publiques :

- 2 réunions publiques
- 4 réunions avec les parties prenantes
- 5 ateliers thématiques
- Des rencontres jeunes
- 4 matinées sur les marchés
- 2 jours de visites



## Pour s'informer :

- Un site internet : **concertation-cimenteriedelumbres.fr**
- Des documents mis à disposition en mairies et téléchargeables sur internet



**Pour s'exprimer :** le site internet, le coupon T, les rencontres publiques

Concertation du 25 avril au 1<sup>er</sup> juillet

# Les prochains rendez-vous

## **ATELIER « CHANTIER »**

24 mai

Salle Michel Berger

## **ATELIER « INSERITON TERRITORIALE ET PAYSAGÈRE »**

1<sup>er</sup> juin

Salle Michel Berger

**Merci de votre  
attention**